

APPEL A CANDIDATURES ILLUSTRATEURS. TRICES JEUNESSE

JEUNES POUSSÉS 2025/2026

MISSIONS

- **Création de l'identité visuelle de la saison 2025/2026**, en lien avec le service communication de la Communauté de communes (entre mai et juillet 2025) : couverture du programme et ses déclinaisons au fil des pages,
- **Présence** à la réunion préparatoire des temps d'exposition/ateliers (juin 2025) et à la conférence de presse Jeunes Poussés (fin septembre-début octobre 2025),
- **Exposition itinérante d'originaux** (4 lieux) d'une durée moyenne d'un mois dans chaque lieu, sur la période de janvier à juin 2026, comprenant les accrochages et décrochages.
L'exposition sera accompagnée d'un dossier de visite à destination des familles et des groupes (format à définir : dossier pédagogique, livret-jeu...), qui sera produit en collaboration entre l'artiste et la coordinatrice du réseau de lecture (entre octobre et décembre 2025). Le format de l'exposition s'adaptera aux différentes configurations des lieux.
- **Animation d'ateliers** à destination du jeune public, dans le temps de l'exposition, dans 4 médiathèques : 8 ateliers (2 ateliers/lieu sur le même jour).
- Une **visite** de l'exposition sera proposée par l'artiste, le jour de l'accrochage (visite professionnelle) et les jours d'ateliers (visite publique).

COMPOSITION DU DOSSIER

- Un **courrier de candidature** et un **CV**,
- Une ou plusieurs proposition.s d'illustration/de l'univers proposé pour la saison Jeunes Poussés 2025/2026.**

Il s'agit bien de proposer une création nouvelle, afin que nous puissions appréhender l'univers dans lequel vous souhaitez emmener cette nouvelle édition.

Vos références en matière d'illustrations, d'expositions et d'ateliers jeune public seront un complément intéressant pour le dossier mais ne constituent pas un pré-requis.

Toute autre information que vous jugerez utile à votre dossier pourra être transmise.

REMUNERATION

L'enveloppe financière pour le projet est de 3800€ TTC

Une enveloppe visant à couvrir l'achat de fournitures spécifiques aux ateliers pourra être mobilisée dans la limite de 200€ (sur facture).

Les fournitures courantes seront fournies par les lieux d'accueil des ateliers.

DELAI DE REPONSE

La date limite pour la réception des candidatures est fixée **au lundi 7 avril 2025.**

Merci de privilégier un envoi par site facilitant les transferts de fichiers lourds (Smash, We Transfer, etc.), afin d'éviter des mails qui n'arrivent pas à destination. Un accusé de réception vous sera systématiquement transmis.

Pour tout renseignement complémentaire : Marion RINGOT au 06 21 38 65 39 – mringot@cctdm.fr

Programme 2024-2025 : <https://www.calameo.com/read/00754396033870b912184>

Présentation de la saison des Jeunes Poussés : https://fromsmash.com/_~VYBrE7cM-at